



CODE DE CONDUITE PISCINE MUNICIPALE

À titre informatif :

Ouverture de la saison : après la fête de la Saint-Jean, généralement

Journées de la baignade : du lundi au vendredi, selon la température.
Aucun coût d'entrée.

Heures d'ouverture : 13 h à 16 h 30 et de 17 h 30 à 19 h.

Accessible à toute la population, enfant et adulte.

L'enfant n'est pas tenu d'être inscrit au camp de jour pour profiter des joies de la baignade.

RÈGLEMENTS

- ⇒ **Avoir un maillot et casque de bain = obligatoire;**
- ⇒ Cheveux longs attachés;
- ⇒ Passer sous la douche;
- ⇒ Les jeunes de 6 ans et moins doivent être sous la supervision d'un adulte;
- ⇒ Recommandé que les enfants en bas âge portent un gilet de sauvetage;
- ⇒ Se comporter en toute sécurité;
- ⇒ Marcher pieds nus ou avec des sandales.

INTERDICTIONS :

- ☺ De courir, de se bousculer ou de jeter quelqu'un à l'eau volontairement;
- ☺ De cracher, d'uriner dans l'aire de la piscine;
- ☺ De manger, de boire et de fumer;
- ☺ D'apporter des contenants de verre;
- ☺ De plonger dans la partie peu profonde;
- ☺ D'être en état d'ébriété ou sous l'effet de substances pouvant affecter le comportement.



RÈGLES DE LA GLISSADE :

- ☆ Demeurer au pied de l'échelle, pour attendre son tour;
- ☆ Un seul baigneur à la fois sur la glissade;
- ☆ Toujours marcher dans l'escalier de la glissade;
- ☆ Ne pas glisser debout ou sur les genoux;
- ☆ Avant de glisser, s'assurer que la personne avant vous soit arrivée à l'échelle ou qu'elle soit sortie de la zone réservée à la glissade;
- ☆ S'asseoir immédiatement au haut de la glissade;
- ☆ Interdit aux personnes ne sachant pas nager.

...ET DU TREMPLIN :

- ☞ Une seule personne à la fois;
- ☞ Marcher sur le tremplin;
- ☞ Ne pas faire de double saut.

Un avertissement verbal en est un de trop, le second avertissement peut être passible d'expulsion. Le sauveteur doit s'assurer du respect des règlements.

EN CAS D'URGENCE...

- ⊗ le signal indiquant une urgence est « **UN LONG COUP DE SIFFLET** » lorsqu'il est entendu, tous les baigneurs doivent s'immobiliser et écouter les directives données par les sauveteurs.
- ⊗ l'équipement de sécurité doit être laissé libre en tout temps en vue d'une utilisation rapide, en cas d'urgence.

Les sauveteurs sont les seuls juges en toutes situations et peuvent modifier ou ajouter des règlements, si nécessaire afin de d'assurer la sécurité de tous.

Tous les baigneurs doivent respecter les règles affichées à l'entrée de la piscine et les directives des sauveteurs sous peine d'expulsion.

Beaucoup de plaisir... et un bel été!